

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

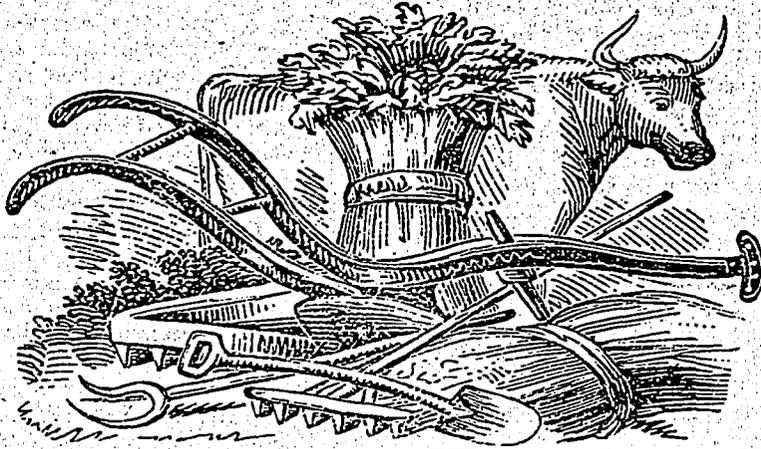
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ESPÈCE BOVINE.

De tous les animaux entretenus par les cultivateurs la plus importante est bien certainement l'espèce bovine, ou autrement dit les bêtes-à-cornes. Cette espèce est importante, non seulement par le chiffre élevé du capital qu'elle représente, mais encore par l'abondance de la diversité qu'elle donne.

Cependant, toutes les races qui appartiennent à l'espèce bovine ne donnent pas des produits également abondants et les profits nets qu'on en retire ne sont pas également élevés. Bien plus les individus d'une même race ne sont pas tous profitables au même degré.

L'exploitation influe beaucoup sur la production des bêtes-à-cornes tant par les soins qu'il apportera dans le choix des races et des individus que par la nourriture qu'il leur donnera et le traitement auquel il les soumettra.

À ce sujet, nos lecteurs nous permettront de rapporter ici l'histoire d'un cultivateur allemand, M. Riedesel, racontée par lui-même.

Cette histoire ne devrait être inconnue de personne et aucun ne devrait la perdre de vue, car elle contient une leçon de la plus haute importance. Elle est la confirmation complète des avantages que nous avons fait connaître comme étant invariablement la conséquence de la nourriture abondante donnée au bétail. Elle démontrera aux personnes les moins clairvoyantes qu'il ne suffit pas d'avoir beaucoup de bétail; mais qu'il faut encore le nourrir sans parcimonie et même avec largesse.

L'histoire de M. Riedesel a pour nous, surtout dans l'état actuel de notre culture, une grande actualité. Et c'est pour cela que nous la présentons à nos lecteurs dans tous ses détails, avec la persuasion que les hommes, amis du progrès, en tireront un excellent enseignement.

Nous le laisserons parler lui-même.

"Le hasard, dit M. Riedesel, m'amena des Suisses qui voulaient acheter tout le lait produit par nos vaches, pour en fabriquer des fromages.

"Je ne pus m'accorder avec eux sur le prix du lait, mais dans les pourparlers qui eurent lieu, je m'aperçus que ces gens en savaient beaucoup plus que moi et tous les miens sur l'élevage des veaux, les soins à donner au bétail, la nourriture et les produits à en tirer.

"J'eus alors l'idée, au lieu de leur rendre le lait produit, de les charger de la production du lait. Je les trouvai disposés à cet arrangement, et je passai avec eux en conséquence un marché, où il fut stipulé que je fournirais toute l'année aux bêtes une nourriture régulière, complètement suffisante, et qu'eux, chargés de tous les soins à donner aux vaches, me payeraient à un prix convenu par mesure, tout le lait produit par elles.

"Le premier résultat de cet arrangement fut que je me trouvai bientôt dans la nécessité de vendre près de la moitié de mes vaches, car mes Suisses leur donnaient une quantité de foin presque double de celle qu'elles avaient eu précédemment; et je pus bientôt me convaincre que tout le produit en foin de mon exploitation était loin d'être suffisant pour nourrir la quantité de bêtes que j'avais eues jusqu'alors.

"Au commencement, je ne pouvais en prendre mon parti. Moi et mes gens nous nous désespérions de voir mes Suisses exiger, selon la lettre de leur contrat, une telle quantité de foin et du meilleur foin. Je savais positivement que j'avais précédemment donné à mes vaches plutôt plus que moins que la quantité de nourriture prescrite par les auteurs en qui j'avais une foi entière. Ainsi, tandis que Thaër indiqua 20 livres (10 kilog.) de foin ou l'équivalent pour la nourriture d'une vache de forte taille, je croyais avoir fait beaucoup pour les miennes en leur accordant 24 livres (12 kilog.).

"Mais si le changement opéré dans le régime de mes vaches était grand, celui qui en résultait pour la production du lait fut encore plus frappant.

"La quantité de lait augmenta successivement, et elle parvint au plus haut point lorsque les bêtes eurent atteint cet état de prospérité des vaches grasses rêvées par Pharaon. Alors la quantité de lait parvint au double, au triple, au quadruple,

même au-delà. De sorte que, si je comparais le produit actuel à celui précédemment obtenu, un quintal de foin ou l'équivalent me procurait trois fois plus de lait qu'il n'en avait produit avec mon ancienne méthode de nourrir les vaches.

"On concevra sans peine que de tels résultats attirèrent particulièrement mon attention sur cette branche de mon exploitation agricole. Elle devint mon affaire de prédilection, l'objet d'observations suivies avec le plus grand soin, et, pendant plusieurs années, je lui consacrai une grande partie de mon temps. Je me procurai même des balances pour peser le fourrage et les bêtes vivantes, afin de pouvoir établir, sur des bases positives, des comptes exacts.

"Par mes correspondances, mes recherches, l'observation des faits, les essais de toutes sortes, je ne négligeai rien de ce qui pouvait répandre quelque lumière sur ces faits nouveaux, d'abord incompréhensibles pour moi, me faire regagner le temps perdu, et, en quelque sorte, me consoler d'avoir, pendant vingt-cinq ans, consommé presque en pure perte le fourrage de mon exploitation.

"La question étant ainsi saisie et approfondie, je ne pouvais manquer d'arriver à des résultats instructifs; je crois avoir atteint ce but, et je vais exposer succinctement les principes sur l'élève des veaux et la nourriture du bétail, qui sont pour moi des convictions.

"10. Il faut à chaque bête, pour être complètement nourrie et rassasiée, aux plus grandes bêtes plus, aux plus petites une quantité de nourriture proportionnée à sa masse, c'est-à-dire au poids de la bête vivante.

"20. L'alimentation ne peut être complète que si les aliments contiennent une quantité suffisante de principes nutritifs.

"On sait que le foin est plus nutritif que la paille; les grains plus que les racines, etc.

"30. Pour qu'une bête soit entièrement rassasiée, il faut que les aliments forment un volume suffisant pour remplir au point convenable les organes de la digestion et de la rumination.

"40. Il est nécessaire qu'une bête soit entièrement rassasiée, pour que les principes nutritifs contenus dans les aliments lui profitent autant que possible. Si l'estomac n'est pas suffisamment lesté, les aliments ne peuvent être convenablement digérés, et le corps ne s'assimile pas la totalité des principes nutritifs qu'ils contiennent.

"50. On obtient la démonstration que les bêtes sont suffisamment nourries par le fait qu'elles sont dans l'état le plus prospère et remplissent entièrement le but de leur destination.

"60. La preuve qu'elles sont rassasiées résulte de ce qu'elles ne veulent plus manger. Une bête régulièrement et complètement nourrie mange jusqu'à ce qu'elle soit rassasiée, et pas plus qu'il ne convient à son bien-être. Il n'y a que les bêtes qui souffrent de la faim qui se donnent des indigestions.

"70. La nutrition et la satiété, au point le plus convenable, ne s'obtiennent que par le bon foin, ou du fourrage tel qu'il équivale à de bon foin en facultés nutritives et en volume.

"80. Une partie des principes nutritifs contenus dans le fourrage est, avant tout, nécessaire à l'entretien de la vie.

"90. L'entretien de la vie, ou, pour parler plus exactement le maintien de l'animal au même poids, exige une quantité de principes nutritifs proportionnée à ce poids de l'animal vivant.

"100. Si les principes nutritifs contenus dans les aliments ne sont pas suffisants pour cet entretien, la bête diminue de poids; si, au contraire, il y a excédant de principes nutritifs, la bête augmente de poids, elle engraisse, elle grandit, ou elle fournit d'autres produits par le travail, le lait, etc.

"110. L'entretien de la vie chez les bêtes à cornes exige, 1 livre et 10 onces (830 grammes) de foin ou l'équivalent, pour chaque 100 livres du poids de l'animal vivant, 1/260 du poids

de la bête.

"120. Pour que l'animal soit complètement rassasié, il faut par jour 1/30 de son poids, ou 3 1/2 livres par chaque 100 livres.

"130. Outre le trentième de son poids en substances sèches, l'animal a besoin de 4/30 d'eau ou de tout autre liquide contenu dans les aliments.

"140. Si, pour être complètement rassasiée, une bête à cornes a besoin, par jour, d'une quantité de nourriture égale à 3 1/2 pour 100 de son poids, et si 1 1/2 sont nécessaires pour l'entretien de la vie, il s'en suit que la moitié de la ration complète est nourriture d'entretien, et que l'autre moitié est nourriture de production, de laquelle résultent la graisse dans les bêtes à l'engrais, la croissance chez les jeunes animaux, le lait et la formation au veau chez les vaches, etc.

"150. Le fourrage de production (ce fourrage étant toujours supposé du foin ou l'équivalent) produit chez les vaches laitières, pour chaque livre de fourrage, 1 livre de lait ou 0.28 livre (un peu plus d'un quart de livre) d'accroissement dans le sein de sa mère; et, pour les élèves et bêtes en graisse, 10 lbs. de fourrage donnant une livre d'augmentation de poids de l'animal.

"160. Il résulte de ceci qu'une vache mange dans une année [ou 360 jours, pour faire un compte rond] 360 fois 3 1/2 livres ou 1200 livres de foin pour chaque 100 livres de son poids, ou, ce qui est la même dose, 12 fois autant de livres de foin qu'elle pèse vivante. Si donc une vache pèse 600 livres, elle mange dans une année 12 fois 600 livres, ou 7200 livres de foin; pèse-t-elle 1200 livres, elle mange le double, ou 14400 livres.

"170. De la totalité de ce fourrage consommé, la moitié, ou 600 livres pour chaque 100 livres du poids de la bête vivante, forme la ration de production.

"180. Cette ration de production devrait, d'après ce que nous avons dit (15), produire un poids égal de lait, s'il ne fallait en déduire la quantité nécessaire à la formation et à l'entretien du fœtus. Cette quantité est de 10 livres de fourrages de production pour chaque livre du poids du veau à sa naissance.

"190. Le veau pèse à sa naissance (du moins c'est ce que j'ai trouvé en terme moyen) un dixième du poids de sa mère. Il pèse donc, pour chaque 100 livres du poids de sa mère, 10 livres qui consomment 100 livres de la ration de production de la mère.

"200. Déduction faite de ces 100 livres, il reste encore 500 livres qui [17] doivent produire un poids égal de lait, ou 5 fois autant que le poids total de la vache.

"210. On sait très-bien qu'une vache ne donne pas cette quantité de lait également répartie sur tous les jours de l'année: il n'est pas non plus nécessaire de dire que, dans toutes mes observations et mes calculs, je n'ai pu prendre que des termes moyens. Pendant les quatre premières semaines qui suivent le vêlage, la vache fournit du lait en quantité égale à 3 1/2 pour 100 de son poids, c'est-à-dire précisément autant qu'elle doit recevoir journellement de foin pendant toute l'année. Mais peu à peu, et dans une proportion qui est assez régulière, elle donne chaque jour moins de lait, jusqu'au moment où elle tarit tout-à-fait, six semaines ou deux mois avant de mettre bas.

"Tels ont été les résultats de mes observations, de mes essais et de mon expérience sur mes vaches, soignées et nourries par des Suisses.

"De l'application de ces principes, j'ai obtenu et j'obtiens encore les résultats les plus satisfaisants."

REVUE DE LA SEMAINE

Au Collège de Ste. Anne, les jeunes élèves du cours anglais ont donné, mercredi soir, 27 avril, une séance littéraire, dramatique et musicale, à l'occasion de l'inauguration de la société Saint Louis de Gonzague, récemment formée parmi eux. Cette société, comme l'Académie Saint Thomas d'Acquin, dont nous avons dit un mot il y a quelques semaines, a pour but d'exciter les élèves à se livrer au travail avec plus d'ardeur et à tenir une conduite exemplaire. C'est ce qu'a fort bien exposé M. Alphonse Pelletier, élève de quatrième, dans le discours qu'il prononça au commencement de la séance. M. le secrétaire rendit ensuite compte des travaux de la société. Il constata que toutes les classes du cours anglais ont inscrit grand nombre de devoirs irréprochables aux cahiers d'honneur. Quelques-uns de ces devoirs ont été lus publiquement; quelques fables ont aussi été déclamées. La musique vocale et instrumentale n'a pas peu contribué à rendre agréable cette petite séance. MM. Thomas Tremblay et Ls. Demers ont chanté chacun une romance, et M. Z. Bernier, une chanson comique. Entr'autres pièces que le corps de musique des élèves a exécutées, nous devons signaler les *Airs Canadiens*, arrangés par M. McKernan. La séance se termina par un joli petit drame anglais intitulé : *The Mummy*, et dont les acteurs, qui ont certainement fait preuve de talent, furent MM. F. Blanchet, E. Sirois, A. Hébert, A. Rivierin, E. Martineau et Z. Bernier.

Parmi ceux qui ont assisté à cette séance, on remarquait MM. les abbés F. X. Delage, D. H. Têtu, Ls. Parent, J. H. Routier, F. Caron, J. C. Cloutier, E. Dufour, H. Potvin, C. Roy, F. Bégin, E. Beaulieu, J. N. Sirois, E. Michaud, A. Casgrain, M. Fortin et J. Soulard.

M. l'abbé Richot et M. Scott, délégués du Nord-Ouest, ont été remis en liberté.

Il est question d'organiser un corps militaire qui se rendra au fort Garry lorsque toutes les difficultés, qu'ont fait surgir les malheureuses affaires du Nord-Ouest, seront aplanies. Il aurait pour mission, paraît-il, de faire la police et de défendre la colonie contre les incursions des sauvages. Plusieurs dans la province de Québec ne voient pas d'un bon œil l'expédition proposée.

Le bill, fixant le taux de l'intérêt, a subi des modifications considérables; l'une, proposée par M. Holton, l'autre, par M. Joly. En conséquence, il a été abandonné par le gouvernement. Tel qu'amendé cependant, il aurait été généralement fort bien vu, puisqu'il portait que six pour cent serait le taux le plus élevé que pourraient exiger les banques et les particuliers, et que ceux qui exigeraient davantage perdraient tous les intérêts.

L'Eglise du Canada, vient de perdre un de ses plus vénérables prélats. Mgr. Thos. Cooke, évêque des Trois-Rivières malade depuis longtemps par suite de ses longs et pénibles travaux apostoliques, est mort samedi dernier, le 30 avril, à l'âge avancé de 78 ans. Il fut sacré premier évêque des Trois-Rivières en 1852.

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la mort du digne et vénérable curé de St. Nicolas, M. Etienne Baillargeon, frère de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec. C'est le 25 avril que ce saint prêtre a rendu sa belle âme à Dieu. Il était âgé de 62 ans. Un esprit élevé et enrichi des plus belles connaissances, une grande bonté de cœur, un dévouement sans bornes à la cause du bien, une piété vraiment angélique l'ont rendu cher à tous ceux qui ont eu l'honneur et la bonne fortune d'approcher de lui. La bonne odeur de ses vertus le rappellera constamment à la mémoire de ses paroissiens et de ses nombreux amis. Faut-il, hélas! que la

mort frappe impitoyablement ceux que, dans l'estime et l'affection que nous leur portons, nous voudrions voir vivre toujours!

M. l'abbé A. Fiset, curé de St. Cuthbert, dans le diocèse de Montréal, est mort le même jour que M. Baillargeon.

Le clergé du diocèse de Rimouski est aussi dans le deuil. Il pleure en ce moment la perte de M. le grand-vicaire N. Audet, curé de Carleton, décédé le 27 avril. Ce prêtre zélé a surtout dépensé sa vie dans les rudes travaux des missions. Il n'était âgé que de 47 ans.

A propos de ceux qui sont prudents, ingénieux, actifs aux yeux du monde; qui ont des succès, mais non pas le succès; qui montent, qui vont réussir, mais qui se voient tout-à-coup par terre, sifflés et quelquefois maudits, M. Ls. Veuillot, dans une de ses dernières lettres sur *Rome pendant le Concile*, dit que ce sont des intrigants, des diplomates, et il explique comment il se fait que la fortune de ces gens-là croule. "La première nécessité de l'intrigant, dit-il, et sa plus grande maladresse, c'est de mentir. Semence de mensonges, récolte de camouflets. Elle n'est pas toujours hâtive, mais elle est sûre. Le menteur, voilà le sot, le sot éternel, dit Tertullien. La verge fouettera l'indigne sang que n'a pu fouetter la conscience; le visage qui n'a pas rougi devant les protestations de la conscience se couvrira de pourpre sous la profusion des soufflets de la vérité..... Oh! les sots de ne prévoir pas leur écroulement quand la conscience qu'ils ont pu un moment surprendre les connaîtra, et se dira: Mais ils mentent!"

Le Concile oecuménique du Vatican a tenu sa 44e. congrégation générale, vendredi, le 8 avril dernier. L'auguste assemblée a achevé de voter sur les quatre premiers chapitres du *schema de Fide* et sur les amendements. Elle s'est trouvée presque unanime.

On lit dans l'*Echo de Rome*: "Quand le temps le permet, le Pape va faire quelque excursion hors de la ville. C'est ainsi qu'il a rencontré dernièrement sur la route un cocher tenant la bride de ses chevaux et agenouillé:

— "Comment! te voilà, mon cher Michel, mon pauvre Michel, s'est écrié le Pape!..... Tu as donc quitté les rames de ton canot! Bien des jours se sont passés depuis Gaëte..... Voyez, a fait Pie IX aux évêques: ce brave homme était mon batelier pendant mon exil à Gaëte.

"Michel pleurait de joie d'être ainsi reconnu après vingt ans par le Vicaire de Jésus-Christ.

"Plus loin, un pauvre se tenait sur le bord de la route: le Pape s'est approché de lui et l'a béni, l'appelant par son nom et lui remettant quelques pièces de monnaie.

— "*Cognosco oves meas*, a-t-il dit aux évêques avec un accent indéfinissable de tendresse.

"Voilà le Pape, le maître des âmes, le docteur de l'Eglise universelle....., l'ami des petits et des pauvres."

On lit encore dans l'*Echo de Rome*: "Au sein du Concile, il y a des actes de la plus sublime vertu et de la foi la plus admirable. On tient d'un médecin, homme très-honorable qui a assisté au moment de la mort l'archevêque de Vera-Cruz, que ce bon prélat n'est mort que des pénitences et des mortifications qu'il s'est imposées depuis l'ouverture du Concile. Les nuits qui précédaient les congrégations générales, il les passait à genoux au pied de son crucifix, et il jeûnait au pain et à l'eau; le temps qu'il ne donnait point à l'étude était consacré à visiter les pauvres, les malades et à leur distribuer la modeste pension que lui servait le gouvernement de Juarez qui l'avait exilé. On n'a pas trouvé de quoi payer son enterrement, et un autre exilé, l'archevêque de Mexico, a demandé comme un bonheur de suppléer à cette sainte pauvreté."

“Eléments de Botanique” par M. l'abbé O. Brunet

M. l'abbé O. Brunet, professeur de Botanique à l'Université-Laval, vient de publier un ouvrage intitulé : *Eléments de Botanique et de Physiologie Végétale*. Cet ouvrage, comme tout ce qui est sorti de la plume du savant professeur, est fort bien fait. Aussi porte-t-il les approbations de M. le Supérieur du Séminaire de Québec, du Conseil de l'Instruction Publique, et du Conseil d'Agriculture. Il est magnifiquement imprimé et orné de plus de 80 figures, intercalées dans le texte. En publiant les *Eléments de Botanique*, M. l'abbé Brunet a rendu un véritable service à nos maisons d'éducation ; il a donc droit à leurs félicitations et à leur reconnaissance. Il y a quelques années, quelqu'un a publié, il est vrai, un certain *Traité de Botanique* ; mais la décence y est généralement si peu respectée qu'il n'est guère possible de le mettre aux mains des jeunes élèves. L'ouvrage de M. l'abbé Brunet sera donc bien accueilli ; la malveillance seule pourrait lui faire la grimace.

“Le Pèlerinage de la bonne Sainte-Anne”

Tel est le titre d'un opuscule de 250 pages, petit format, que M. l'abbé H. R. Casgrain fera prochainement paraître. Ce petit ouvrage ne se vendra, tout relié, que vingt centins l'exemplaire, \$2.20 la douzaine. MM. les Administrateurs des diocèses de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Rimouski le recommandent fortement à toutes les familles canadiennes. Il sera profitable aussi bien aux pères et mères qu'aux enfants.

Arbres.--Médication

Onguent les plus propres à guérir les maladies des arbres et à cicatriser leurs plaies.

Les végétaux dont la culture est confiée aux soins de l'homme sont sujets à de bien plus nombreuses maladies que ceux qui sont abandonnés à eux-mêmes et qui vivent dans un état complet de liberté et d'indépendance. Les arbres fruitiers, par exemple, qu'on soumet à la taille, dans le but de les rendre plus gracieux, moins volumineux, et de leur faire rendre le plus possible, sont bien les plus malheureux et les plus chagrinés de tous. L'homme, tantôt armé de la serpe, du sécateur, de la scie, du pinceur, tantôt muni de liens, ne leur laisse jamais un instant de repos ; aussi ces pauvres condamnés aux travaux forcés à perpétuité sont-ils sans cesse malades et attaqués par d'innombrables ennemis qui s'acharnent après eux et souvent les font périr malgré les secours de l'homme, qui a inventé pour les guérir une multitude de recettes plus ou moins compliquées et plus ou moins bonnes, dont quelques-unes ressemblent assez à ces anciennes ordonnances médicales qui indiquaient vingt substances dont une seule était utile et efficace.

Citons un exemple : le ciment Forsyth, qui valut à son auteur une récompense de 70,000 francs décernée par une main royale, se compose d'un boisseau (13 kilog.) de bouse de vache, d'un demi-boisseau de plâtres de vieux bâtiments [celui des plafonds des chambres est le meilleur], d'un demi-boisseau de cendre de bois et d'un seizième de boisseau de sable de rivière.

Les plâtres, les cendres et le sable de rivière doivent être tamisés avant de les mélanger à la bouse de vache, avec laquelle ils sont destinés à composer une sorte de mortier employé sous forme d'emplâtre pour couvrir les plaies ; mais il est plus avantageux d'en faire usage sous une forme plus liquide, parce qu'elle adhère plus fortement à l'arbre et permet plus aisément à l'écorce de croître. On la délaye alors avec de l'urine et de l'eau de savon, jusqu'à ce qu'elle soit de la con-

sistance d'une peinture un peu épaisse.

Après avoir appliqué le ciment sur les plaies, on prend une certaine quantité de poudre sèche composée de cendre de bois, mêlée à une sixième partie de cendres d'os brûlés, et on en saupoudre le ciment jusqu'à ce que toute la surface soit unie et desséchée. Si on a à recouvrir de grosses plaies, on ajoutera à cette poussière desséchante, composée de cendre de bois et d'os brûlés, une quantité égale de poudre d'albâtre.

Tel est le ciment et telle est la méthode que Forsyth employait pour guérir et régénérer les arbres. Pense-t-on que toutes ces substances soient absolument indispensables, ou qu'on ne puisse leur en substituer d'autres plus faciles à se procurer ? Ainsi, le sable de rivière, les os brûlés, les plâtres des plafonds de chambre et surtout la poudre d'albâtre, compliquent la recette de Forsyth sans utilité. Pourquoi encore ne pas substituer l'eau de fumier à l'urine et supprimer l'eau de savon ? Pourquoi préférer les plâtres de plafonds à de vieux plâtres humides, chargés de nitrate et de muriate ? On ne voit pas non plus comment l'albâtre peut rendre la composition plus propre à résister au suintement des arbres et aux grandes pluies ; comment l'atmosphère peut diminuer considérablement l'efficacité d'une composition destinée à être appliquée sur des arbres, c'est-à-dire à toute l'action de cette même atmosphère.

Malheureusement, il en est de cette recette comme de tant d'autres dont le mérite, le plus souvent, ne consiste qu'à indiquer des choses difficiles à se procurer, ou dont le prix est un obstacle à leur acquisition. En effet, tel qui croirait, par exemple, que l'albâtre est indispensable à la composition, se privera de l'employer parce qu'il ne sait où se procurer cette poudre, qu'on peut cependant remplacer par du blanc d'Espagne, qui remplirait le même but s'il en était besoin.

C'est après avoir essayé une certaine quantité d'onguents et d'emplâtres que j'ai pensé utile d'en indiquer un qui les remplace tous avec avantage et que chacun peut modifier avec facilité, selon les circonstances. Je le donne tel que Cadet de Vaux l'a fait connaître dans ses intéressantes mémoires publiées sur les arbres fruitiers, et auxquelles il a donné le nom d'*Engluent de la vallée de Montmorency*, et que je nomme en mémoire du nom de l'auteur, *Engluent Cadet de Vaux*, comme on nomme le premier dont je viens de vous parler *Onguent Forsyth* ou *Ciment Forsyth*.

ENGLUMENT CADET DE VAUX.

Prenez :

Sable siliceux.....	1	partie
Chaux éteinte.....	1	“
Plâtre cuit ou cru.....	2	“
Cendre de bois.....	2	“
Poussière de charbon.....	1	“
Humus (terreau).....	2	“
Terre argileuse.....	3	“
Crottin de cheval.....	1	“
Bouse de vache.....	3	“
Fin débris de paille ou de mousse.....	4	“

Réduire en poussière tous les corps solides, les réunir et les tamiser ; délayer le crottin et la bouse de vache avec de l'eau de fumier et y ajouter les terres criblées et la menue paille. On mélange bien le tout avec une truelle ou une spatule en bois et on donne à la masse une consistance molle ou de bouillie si le cas l'exige. On aura le soin de tenir cet onguent à l'abri de l'air, pour qu'il ne se dessèche pas.

Les terres calcaires ou marneuses peuvent remplacer la chaux ; le vieux ciment ou le plâtre de démolition peut remplacer le plâtre neuf ; la cendre de houille et la charrée remplacent la cendre de bois, comme la poussière de houille peut remplacer celle de charbon ; la tourbe, la terre de pré et le

terreau se substituent à l'humus ou terre de bruyère, comme toutes les terres grasses peuvent se substituer à l'alumine.

Avant d'employer les ciments dont nous venons d'indiquer les recettes, il faut, avec des outils tels que plane, ciseaux, gouge, scie, serpette, râpe, brosse et torchon, faire tomber le bois mort, nettoyer, approprier et laver les plaies, râcler et faire tomber les vieilles écorces écailleuses, les mousses et autres parasites, et laver à plusieurs reprises l'arbre avec du jus de fumier, qui tient en dissolution une petite quantité de la composition.

Après que l'arbre a été amputé, nettoyé, râclé et lavé depuis sa base jusqu'à celle des grosses branches, auxquelles on est souvent obligé de donner les mêmes soins, attendu le mauvais état dans lequel elles se trouvent, on remplit les cavités et on bouche les plaies avec la composition, en ayant le soin de la faire pénétrer dans toutes les fissures.

Lorsque ces premiers pansements sont terminés, on procède à l'engluement complet de l'arbre et de toutes les branches qui ont été râclées. Pour que cette opération soit efficace, on délaye une certaine quantité de la composition avec de l'eau de fumier ou du purin, et au moyen d'une pinceau de détrempe, on enduit toutes ces parties. Cette sorte de peinture, qui ne doit être ni trop claire ni trop épaisse, se colle avec facilité; mais, pour la rendre plus solide encore, on peut la saupoudrer avec une poudre fine, composée par tiers de cendre, de sable et de terre de jardin. Cet enduit, qui se durcit et se dessèche par un temps chaud et sec, et qui se ramollit par un temps humide, ne doit être détaché de l'arbre que lorsque l'écorce s'est reformée et que les plaies se sont cicatrisées. Dans le cas où une trop forte chaleur ou une trop forte gelée le ferait fendiller avant la guérison ou la formation de la nouvelle écorce, il sera sage et prudent de réparer le dégât en bouchant toutes les fissures.

B. Calvél prétend qu'on peut prévenir les gerçures par une addition de nitre ou de salpêtre à la composition; mais, comme ces sels ne se trouvent pas immédiatement sous la main et qu'ils sont d'un prix assez élevé, on peut s'en passer et les remplacer par du sel de cuisine. Une poignée de ce sel pilé fin, pour cinq livres de composition, suffit pour entretenir l'humidité de la composition et l'empêcher de se fendiller.

En enduisant le tronc de l'arbre et les branches dont l'écorce a été râclée, d'une couche plus ou moins épaisse de la composition, on prévient 1o. la destruction anticipée de l'arbre; on prévient donc cette sorte de dégénérescence qui n'est en réalité qu'apparente; 2o. on garantit l'arbre des ardeurs du soleil et des rigueurs de l'hiver, de ces alternatives de chaud, de froid, de pluie et de sécheresse qui sont si contraires et si funestes aux végétaux, et tout particulièrement à ceux qui sont dans un état de souffrance.

On obtiendrait un bon résultat au moyen de la terre de jardin délayée dans de l'eau, comme on en obtient également un bon avec de la terre grasse mélangée, connu sous le nom d'*Onguent de St-Fiacre*; mais il est aujourd'hui démontré par l'expérience et la pratique que ces applications demandent à être renouvelées très-souvent et que le résultat qu'on en attend est très-long à se manifester, qu'il est plus rationnel, par conséquent, d'enrichir ces onguents, de les consolider et d'en former une sorte d'engrais avec lequel le tronc et les branches de l'arbre sont traités comme on traiterait ses racines avec des matières analogues. On a donc jugé indispensable de faire entrer dans la composition des terres salines extrêmement divisées et en parties solubles, ainsi que des substances animales tenant en dissolution des sels, des gaz et des parties essentielles. Cette composition est donc un engrais qui guérit, qui ramène l'arbre à son état normal et qui le ressuscite pour ainsi dire. En effet, l'année suivante, si on lave l'arbre et ses branches,

on trouvera leur écorce aussi unie et aussi lisse que celle des arbres les plus sains et les plus vigoureux.

Forsyth dit que lorsque le tronc d'un arbre est très-malade, il est absolument nécessaire d'ouvrir le terrain, d'examiner les racines et d'en retrancher toutes les parties altérées. Après les avoir coupées un peu au-dessus de la partie gâtée, il recommande d'enduire cette coupe avec de l'onguent et de rapporter du terreau sur toutes les racines qui ont été découvertes. Dans cette circonstance, l'engluement de Cadet de Vaux joue un très-grand rôle, et son effet est excessivement prompt et efficace, si surtout on entoure les racines d'une dose double ou triple de celle qu'on emploie sur le tronc et sur les branches. On peut se dispenser d'ajouter le sel de cuisine à la composition destinée à couvrir les racines, attendu que le sol conserve assez d'humidité et que, d'ailleurs, ce sel est souvent dangereux, lorsque la dose à confier au sol n'est pas mathématiquement graduée et que le sol ne contient pas une suffisante quantité de calcaire.

L'onguent de Forsyth est bon, il faut l'avouer, mais celui de Cadet de Vaux, moins compliqué, lui est supérieur; il n'est d'ailleurs composé que de matières qui occupent le premier rang dans la classe des amendements et des engrais. Ces matières sont toutes sous la main, la préparation et l'application en sont simples et faciles; le procédé est en outre si économique, qu'il n'y a personne qui ne puisse l'employer sans autre dépense que celle de son temps.

Ajoutons, Messieurs, que le procédé du savant chimiste et agronome français est non seulement curatif, mais qu'il est en même temps préservatif et qu'il doit avoir préférence alors sur tous les autres, dont nous n'exceptons même pas celui de Forsyth, celui de Christ et celui de Graner, particulièrement ce dernier, dans la composition duquel il entre de l'ocre, de la térébenthine, de la céruse et de l'huile de lin, ce qui constitue un mastic plutôt qu'un onguent, lequel est fort dangereux; car, appliqué sur une branche coupée, il en corrode et détruit une longueur de plus de deux pouces dans l'espace de moins d'une année. Quant à celui de Christ, c'est à peu près notre antique onguent de Saint-Fiacre, dont nous avons parlé plus haut, et qui est toujours une bonne chose à employer provisoirement.—C. F. WILLERMOZ.—*Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique.*

Travaux du mois de mai

Mai est le mois des travaux fatiguants, plus de repos pour le cultivateur laborieux; la nature vient de se réveiller de son long sommeil et le sol demande impérieusement des façons considérables et nombreuses qui lui aident à faire pousser les plantes nouvelles. Heureux alors celui qui aura, dès l'automne précédent, labouré la plus forte partie des champs qu'il se propose d'ensemencer, il sera en avance sur ses voisins et pourra apporter plus de soins aux façons qui vont suivre. Tandis que le cultivateur dont tous les travaux se trouvent accumulés dans ce mois sera obligé de les exécuter à la hâte, de passer par-dessus beaucoup de fentes sans avoir le temps d'y remédier; ses produits devront nécessairement en être de beaucoup affaiblis.

Des fourrages.—Le mois de mai est le plus pénible à passer pour l'éleveur. Heureux celui qui peut encore disposer d'une quantité suffisante de foin et de racines pour attendre le développement de l'herbe qui quelquefois est longtemps retardé par les froids tardifs.

Malheureusement, la production fourragère est loin d'avoir atteint, en Canada, l'importance que le progrès lui fera prendre plus tard; aussi un grand nombre de cultivateurs sont-ils maintenant à bout de toute nourriture. Il n'est donc pas hors de propos de donner ici quelques moyens de parer à la disette.

D'abord, nous dirons qu'il n'est pas recommandable en aucun cas de diminuer tellement la quantité et la qualité de la ration

que le bétail en souffre. Il vaudrait bien mieux, si on n'avait pas d'autres alternatives de vendre une partie de son bétail ou d'acheter des fourrages. Mais on se décide rarement à prendre l'un ou l'autre de ces moyens; aussi quelle apparence le troupeau a-t-il au printemps.

L'intelligence du cultivateur peut le faire sortir de cette impasse, sans qu'il soit forcé d'accepter ni l'une ni l'autre de ces alternatives.

Les moyens sont nombreux. Nous recommandons spécialement une régularité plus grande que de coutume dans la distribution des aliments, le pacage et le mesurage de toutes les rations, certaines préparations et certains mélanges qui augmentent la faculté nutritive des fourrages, enfin, la substitution des racines, tubercules, grains, pain de lin à une partie des fourrages secs.

Nous ne dirons que quelques mots de chacun de ces moyens.

Le hachage des fourrages secs augmente positivement leur faculté nutritive.

La cuisson à la vapeur ou à l'eau, ou l'infusion dans l'eau bouillante, sont encore plus efficaces que le hachage, surtout pour les substances dures et ligneuses.

L'échauffement spontané est aussi très-recommandable. Il s'obtient en tassant dans de grandes tonnes ou des caisses, les fourrages secs, paille ou foin, hachés, mélangés avec des racines, et en arrosant le mélange avec de l'eau ordinaire ou salée, ou dans laquelle on a délayé du pain de lin, du son, de la farine. Il se produit, au bout de 21 à 36 heures, une fermentation qui ramolît les matières sèches et y développe un goût et une odeur généralement très-estimés des animaux et surtout des bêtes-à-cornes et des moutons. On ne doit pas laisser faire cette fermentation pendant plus de trois jours.

Lorsque les aliments ont subi l'une ou l'autre de ces préparations, ils ne doivent pas être employés seuls à l'alimentation du bétail: il est nécessaire de leur ajouter une petite quantité de fourrage sec et entier.

Enfin, les grains peuvent remplacer une portion considérable des fourrages, surtout si la disette n'est que momentanée. L'important alors est de choisir ceux qui sont les moins chers, proportionnellement à leur faculté nutritive.—J. D. S.

(A continuer.)

Petite chronique

Le mois d'avril qui vient de finir n'a eu de remarquable qu'une température extrêmement variable. Les belles journées qu'il nous a données sont en nombre assez restreint et plus ou moins éloignées les unes des autres. Comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer, la transition de l'hiver au printemps a été trop subite. Une telle température a eu pour résultat de nuire à la fabrication du sucre d'érable dont la récolte est bien inférieure à celle des deux années précédentes. Actuellement il se vend 10 cts. la livre.

La neige est entièrement disparue de nos champs. On n'en voit plus qu'à l'ombre des bois et des rochers. Nous voilà enfin arrivés à la belle saison.

Les travaux des labours sont commencés sur la ferme du collège depuis le 26 avril. On a semé lundi de cette semaine. Bon nombre de cultivateurs se sont mis à l'œuvre. Mai s'annonce bien, et mieux que ces dernières années. Il est probable que le mois sera favorable aux semailles. L'herbe commence à verdier sur les coteaux et dans les prairies. La végétation ne demande qu'un peu de chaleur et quelques tièdes ondées pour sortir de son long sommeil.

On a pris 7 marsonins dans la pêche du Cap-Martin, à Ste. Anne de la Pocatière, ces jours derniers. L'un d'eux mesurait 14 pieds. Espérons que ce chiffre sera doublé et même quadruplé d'ici à quelques jours. Dimanche dernier, on n'en avait encore pris que 4 à la Rivière-Ouelle.

C'est avec plaisir que nous apprenons par nos échanges, dit le *Chronicle*, qu'un de nos concitoyens M. John L. Gibb, a acheté en Ecosse le 8 avril dernier, pour sa ferme de Compton, 12 beaux sujets de la race Ayr-hire, de premier choix, provenant du célèbre troupeau de M. Drew de Merryton, Ecosse. On nous dit que plusieurs de ces animaux ont remporté les premiers prix aux exhibitions de *Highland society*, et qu'une des génisses, au témoi-

gnage de juges très-compétents, est un des meilleurs sujets de l'Ecosse. M. Gibb fait également venir un certain nombre de moutons *Cotswold* et de cochons *Suffolk* de premier choix. Ces animaux arriveront à Québec vers le 15 du courant. Les amateurs de troupeaux de race pure feront bien d'aller les examiner à leur arrivée, avant leur départ pour Compton où se trouve la ferme de M. Gibb.

Nous voyons par les annonces des journaux que le *Clyde*, vapeur de première classe, a commencé le 3 du courant, mardi, sa course régulière entre Québec et la Baie des Ha! Ha! Grâce au zèle de la *Compagnie des Remorqueurs*, les communications avec le Saguenay, sont devenues beaucoup plus faciles et plus fréquentes que par le passé. Puisse-t-elle recevoir tous les encouragements qu'elle mérite!

— Dimanche matin, vers 3 h. et 20 m, le navire à vapeur, *City of Quebec*, capitaine Connell, qui commençait ses voyages dans le golfe, est venu en collision avec le vapeur *Germany*, capitaine Graham de la ligne Allan, vis-à-vis de l'Isle-Verte.

Le *City of Quebec* avait laissé le port samedi matin, avec 12 passagers de chambre et 22 d'entrepont, il a été frappé près des roues par le *Germany* qui l'a presque coupé en deux. Il était tellement entré dans la coque de l'autre vaisseau qu'il l'a soutenu sur l'eau pendant près d'une demi-heure. Cette circonstance a permis de sauver tous les passagers du *City* qui sont montés à bord du *Germany*. On a à regretter la mort du troisième ingénieur M. Dagneau, qui a perdu la vie, tandis qu'il était à son poste et celle d'un autre passager d'entrepont qui a été tué sur le *Germany* par la chute d'une vergue. Deux autres passagers ont également péri au moment de l'accident.

Le capitaine Connell, du *City of Quebec*, mérite de grands éloges pour la bravoure et le sang-froid qu'il a déployés dans le sauvetage. Il a quitté le dernier son vaisseau qui sombrait. Un employé du nom de Lévêque a aussi fait preuve d'un grand courage.

Une demi-heure après la collision le *City of Quebec* a sombré. Il avait été acheté, à New-York, il y a deux ans par la compagnie des ports du golfe. Il jaugeait à peu près 600 tonneaux.

Gare aux trente sous Américains

Aussitôt que les billets fractionnaires canadiens ont été lancés, des chevaliers d'industrie ont fait venir des *skinplasters* américains neufs avec lesquels ils cherchent à faire leurs paiements surtout sur le marché Bonsecours à Montréal. Nous prions les cultivateurs de n'accepter que les billets sur lesquels ils verront imprimé le nom du Canada. Les billets américains ressemblent beaucoup aux nôtres.

RECETTES

Remède contre la surdité

Prenez cinq gouttes d'huile de sassafras, une demi-once d'huile douce, mélangez et laissez-en tomber quelques gouttes dans l'oreille, une ou deux fois par jour.

Une solution de creosote est aussi très-recommandée, la seule sensation que l'on éprouve est une chaleur agréable.

Contre l'hydrophobie

Lavez et nettoyez la blessure, et appliquez sur toutes les parties, du nitrate d'argent connu dans le langage ordinaire sous le nom de pierre infernale. Cette substance détruit le poison et brûle l'intérieur de la plaie et cette dernière guérira bientôt. Si la blessure est profonde le morceau de nitrate devra être terminé en pointe afin qu'il puisse bien cautériser tout l'intérieur de la plaie.

Destruction des rats et des mulots

Les ravages des rats et des mulots sont considérables à la fin de l'hiver dans les greniers, et dans les meules des fermes.—Beaucoup d'agriculteurs sont embarrassés sur les moyens de se délivrer de ces animaux voraces. En ville, on élève beaucoup de

chiens *ratiers*, variété de bulls-terriers. Mais à la campagne on se borne encore au chat qui ne détruit guère que des souris, et en petit nombre et beaucoup d'oiseaux.

En dehors du chien *ratier* et du chat, voici un remède qui nous est signalé par un agriculteur, comme lui ayant toujours bien réussi :

On réduit de la chaux vive en poudre fine, on la mêle à autant de sucre et de farine, et on étend cette poudre sur les endroits hantés par les rats.

Les rats qui sont friands de ce régal ne tardent pas à succomber à une inflammation d'entrailles, et lorsqu'ils boivent pour se rafraîchir ils expirent sur le champ.

Ce procédé n'a pas les dangers des matières phosphoriques qui tuent quelquefois des animaux autres que ceux auxquels on les destine. — *Gazette des Campagnes de Paris.*

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

VI

La panthère noire

(Suite.)

La panthère s'avança timidement vers sa maîtresse, et appuya doucement sa tête contre sa joue.

C'était une chose étrange que de voir cette jeune fille caressant cette panthère, et avec une confiance enfantine qui ajoutait encore à la terreur de cette scène, lui racontant ses chagrins, comme si elle avait en un cœur pour la comprendre et une intelligence pour sympathiser à ses souffrances.

— Toi aussi, lui disait-elle, toi aussi, tu sauras son nom, Salek. le nom de cette jeune fille blonde, qui est venue se mettre entre Jaguarita et ses espérances d'avenir.

Elle renversa une sorte de petite chaussette qui était à côté d'elle, et en étala les cendres sur le tapis ; puis, avec le tuyau de sa pipe orientale, elle traça des lettres qui formèrent deux mots.

Ces deux mots étaient... "Emma."

Elle les montra à la panthère, en frappant ses mains l'une contre l'autre, comme pour l'exciter à l'attaque.

Après quoi, se relevant de toute sa hauteur, elle mit son pied sur les cendres, et les dispersa jusqu'à ce qu'il ne resta plus trace du nom.

— Le feu est dans mon cerveau ! murmura-t-elle, mais les cendres sont dans mon cœur ! Je suis seule maintenant, seule dans un monde que je ne connais pas, et que j'abhorre !

Elle se laissa retomber sur les coussins, et, tenant dans ses bras la tête de Salek, elle s'abandonna à un désespoir réel.

VII

Delagrave mesure le danger qui le menace et se prépare à le combattre

Henri Delagrave n'était pas homme, une fois averti d'un danger, à négliger les moyens de le détourner, ou du moins d'en sortir victorieusement.

"Un homme averti en vaut dix" telle était sa maxime favorite ; et cette fois, comme toujours, il se mit immédiatement à l'œuvre.

Il commença par faire surveiller attentivement tous les mouvements de l'avocat Mouton, et il ne fut pas long à s'apercevoir de l'intérêt qu'il prenait aux affaires de Mme de Moidrey, et des recherches qu'il faisait sur tout ce qui la concernait.

Une fois sur la trace, et sérieusement alarmé, Delagrave connut bientôt dans toutes ses particularités l'histoire de l'enfant qu'on avait autrefois recueilli du naufrage, histoire, d'ailleurs, que personne n'avait intérêt à cacher.

Il s'était arrangé de façon à se rencontrer avec l'Indienne ; mais il avait acquis la certitude que, quoiqu'elle fût d'une santé robuste, le coup qu'elle avait reçu à la tête l'avait jamais rendu idiot.

Il n'y avait donc pas à craindre que, de ce côté, on pût découvrir l'identité d'Emma.

Mais l'avocat Mouton était fin, rusé, et, du moment où il s'intéressait à une affaire, on pouvait être sûr qu'il en tirait tout le parti possible.

Après tout, était-il certain que cette jeune fille que les vagues avaient jetée sur les rochers de Saint-Servan fût bien celle que Delagrave avait tant sujet de redouter, et qui, si elle vivait, pouvait mettre en péril, sa fortune, sa tranquillité, et jusqu'à son existence ?

Henri Delagrave ne l'avait jamais vue.

On conçoit que le seuil de de Moidrey était de ceux qu'il lui était défendu de jamais passer. Mme de Moidrey, d'un autre côté, n'avait jamais prononcé son nom, pas même devant l'enfant qu'elle avait adoptée ; et elle témoignait à son égard une telle indifférence qu'on aurait pu croire qu'on l'avait complètement oubliée.

Huit jours après la conversation qui avait eu lieu dans le salon de Delagrave, et que nous avons mentionnée dans un de nos précédents chapitres, il y avait fête au château de Beauchamp, et tout ce qui dans les environs avait un nom ou une qualité de quelque importance s'y trouvait réuni.

Un propriétaire aussi riche que Henri Delagrave n'avait pu être oublié, et il fut avec Mme Delagrave et Varina, le premier à recevoir une invitation.

L'avenue qui conduisait au château, les allées du jardin, les bosquets étaient splendidement illuminés, et, par les fenêtres ouvertes des salons, sortaient des flots d'harmonie.

Un groupe d'hommes, tous jeunes encore, cherchaient à se frayer doucement un chemin à travers la foule qui encombrait chaque porte, au moment où un orchestre invisible jouait une valse de Strauss, et qu'une multitude de danseurs passaient et repassaient gracieusement emportés par la magie de la musique.

Parmi ceux que nous venons de mentionner, était Henri Delagrave, qui s'appuyait sur le bras du capitaine Dauville.

Où donc est la merveille dont vous nous aviez parlé l'autre jour ? demanda Delagrave au capitaine. Est-ce qu'elle est ici ?

— Non, répondit Dauville ; et il adressa, à son tour, quelques mots à son voisin, qui répliqua :

Ah ! la blonde ! vous la trouverez probablement dans l'autre salon.

— Venez ! Et le capitaine, prenant Delagrave par le bras, l'entraîna vers l'appartement qu'on lui avait désigné.

— Ne vous laissez pas surprendre, dit Dauville ; car je vais vous montrer la plus charmante personne qu'il y ait en France, à l'exception de Mlle Varina.

— Vraiment ! dit Delagrave, avec ce ricanement qui lui était habituel. J'ai déjà rencontré plus de cinquante ou soixante dames, qui, tant jeunes que vieilles, sont très-probablement considérées comme telles par ceux qui les aiment.

— C'est possible, mais je maintiens mon opinion ; dans un instant vous allez juger par vous-même.

Ils entrèrent dans le second salon, et, disons-le malgré l'emphise qu'il avait sur lui-même, Delagrave sentit s'accélérer les battements de son cœur. Il éprouva une vive émotion, comme s'il eût été sur le point de voir s'accomplir un nouvel événement dans l'histoire déjà si sombre de sa vie.

Ils traversèrent le salon, et pénétrèrent dans une serre située à l'autre extrémité.

Cette serre était remplie d'arbustes des tropiques, de plantes rares et précieuses, dont le feuillage luxuriant et les fleurs aux couleurs diverses formaient comme un paradis terrestre.

Delagrave aperçut celle qu'il cherchait, debout près d'une fontaine, et causant avec Mme de Beauchamp en personne.

— Eh bien ! murmura le capitaine à son oreille, pendant que, cachés derrière un treillis de plantes, ils contemplaient cette jeune fille dont l'éloge était dans toutes les bouches. Eh bien, qu'est-ce que vous dites, Delagrave ?

Celui-ci ne répondit pas. Ce n'était pas à sa beauté qu'il pensait, en regardant cette charmante personne.

Le fait est, pourtant, qu'on avait rien exagéré en vantant ses qualités physiques et morales.

Emma Kéradenc unissait en elle cette grâce exquise que nous voyons parfois chez les anges aux blanches ailes que les vieux maîtres Italiens ont peints sur leurs toiles.

Elle était de taille moyenne, mais de proportions parfaites. Sa

figure était délicate, et la fleur du camélia pourrait seule donner une idée de la blancheur et de la fraîcheur de son teint qu'animait en ce moment, l'émotion et l'excitation inséparables d'un bal.

Sa petite bouche, quand elle souriait, laissaient voir deux rangées de dents blanches comme des perles. Ses yeux, qui avaient cette charmante couleur de la violette qui se cache sous l'herbe, ou qui s'épanouit au bord du ruisseau, étaient pleins d'une innocente candeur, et brillaient parfois d'une gaieté enfantine. Les cils qui les ombrageaient, étaient longs et bruns, contrastant ainsi admirablement avec ses cheveux dorés, qui tombaient en boucles soyeuses sur ses épaules.

(A continuer)

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

Nous donnons avis que les bulletins des souscriptions au *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* par M. l'Abbé TANGUAY, seront reçues au Bureau du soussigné et par nos agents aux conditions du Prospectus, c'est-à-dire à \$2.50 le volume, jusqu'au premier Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution des prospectus.

E. SENÉCAL, Editeur,
Rue St. Vincent, No. 10, Montréal.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les commissaires nommés pour la construction du chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ayant annulé les contrats pour les sections Nos. 5, 6 et 7, ils sont prêts à recevoir des soumissions pour de nouveaux contrats pour ces mêmes sections.

La section No. 5 est dans la Province de Québec, et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 2, quarante milles à l'est de la Rivière du Loup, jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant un parcours d'environ 26 milles.

La section No. 6 est dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 3, vis-à-vis Dalhousie, jusqu'au côté ouest du grand Chemin de la Malle, près du poteau du quarante-huitième mille, courant à l'est de la Rivière Jacquet, formant un parcours d'environ 21 milles.

La section No. 7, est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse et s'étend à partir de l'extrémité sud de la section No. 4, près de la Rivière Philippe, jusqu'à la station O, (étant auparavant la station Cinquante) au Lac Folly, formant un parcours d'environ 24 milles.

Les contrats pour les susdites sections devront être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1871.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour quatre autres sections de la ligne—

La section No. 17 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité est de la section No. 14, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la station No. 388, environ un mille en haut de la ligne de division entre les comtés de Rimouski et Bonaventure, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 18 sera dans la Province de Québec, et s'étendra à l'extrémité est de la section No. 17, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la station 380, près de *Clark's Brook*, formant un parcours d'environ 20 milles.

La section No. 19 s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 18, dans la Province de Québec, en descendant la vallée Matapédia jusqu'à sa sortie, et traversant de là la Rivière Restigouche jusqu'à la Station No. 370 à l'extrémité ouest de la section No. 3, dans la Province du Nouveau-Brunswick, formant un parcours d'environ 9½ milles, y compris le pont sur la Rivière Restigouche.

La section No. 20 sera dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 10, dans

la ville de Newcastle, sur le chemin de l'Isle Chaplin, traversant de là les bras nord-ouest et sud-ouest de la Rivière Miramichi, et terminant à la station No. 320, environ un mille et trois quarts au sud du bras sud-ouest, formant un parcours d'environ six milles, y compris les ponts sur les bras de la Rivière Miramichi.

Les contrats pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20 doivent être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1872.

Les Plans et Profils, avec le Devis et les Stipulations du Contrat pour la section No. 7, seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur-en-chef à Ottawa, et aux bureaux des Commissaires à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean, et Halifax: le et après Lundi, le 11e jour d'Avril prochain; pour les sections Nos. 5 et 6 aux mêmes bureaux, le et après Mercredi le 20 Avril prochain; pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, aux mêmes bureaux, le et après Mardi le 10e jour de Mai prochain.

Des soumissions cachetées pour les sections Nos. 5, 6 et 7, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial et marquées: "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures, P. M., Samedi le 7e jour de Mai prochain; et pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, jusqu'à 7 heures, P. M., Mercredi le 25e jour de Mai prochain.

Des cautions pour l'exécution complète du contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 24 mars 1870 — 7 avril 1870.

PATATES GARNETTE CHILI

A VENDRE 200 minots de Patates Garnette Chili. Cette espèce est garantie pour produire le double des autres sortes. Cette année elles ont autant produit qu'à l'ordinaire, et elles sont aussi garanties pour ne point se gâter.

Aussi quelques minots d'avoine de Norvège.

S'adresser au soussigné à Québec,

21 avril 1870.

LOUIS BILODEAU.

AVOINE DE NORVEGE

A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.—Le soussigné offre en vente 50 minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne Peté dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats Unis.—Prix: le minot, \$5; ½ minot, \$3; ¼ de minot, \$2.

7 avril 1870.

FIRMIN H. PROULX,
Editeur de la Gazette des Campagnes,
Ste. Anne de la Pocatière.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

Le Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nommé Syndic Officiel pour le Comté de Temiscouata, en vertu du dit acte, par le Juge du District de Kamouraska.

J. ELZ POULIOT,
Avocat.

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

DEUX Taureaux, ¾ Ayrshire, âgés de deux ans.

Conditions faciles. S'adresser à
Ste. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870. J. ROY, C. P.